

Corniche

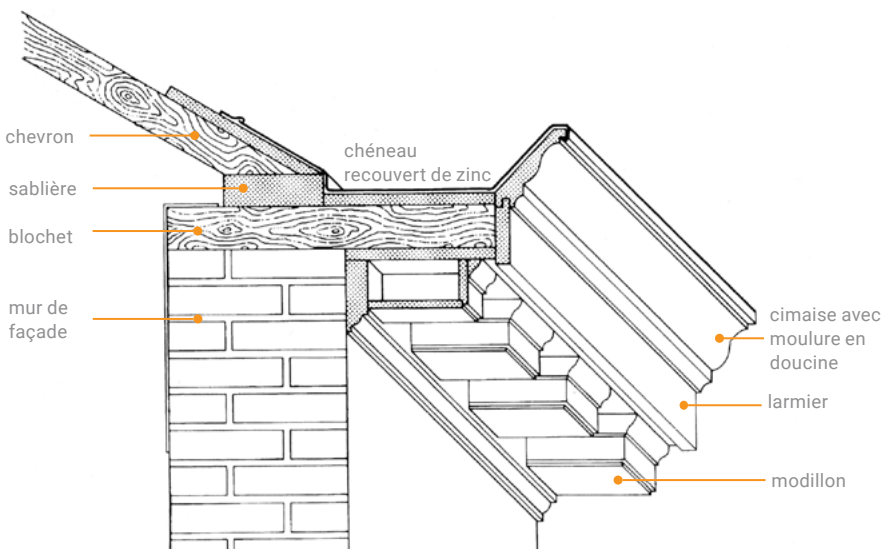
ENTRETIEN ET PRÉSERVATION

La corniche, entre technique et esthétique

La corniche supporte le chéneau qui recueille les eaux pluviales de la toiture et protège le haut de la façade d'une humidification excessive. Au-delà de cette fonction technique, elle achève la composition architecturale et souligne la continuité de l'enfilade des maisons de la rue.

Éloignée du regard et peu accessible, la corniche est un élément architectural dont on oublie presque l'existence. C'est pourquoi malgré l'importance de son rôle, elle souffre souvent d'un manque d'entretien.

Vous trouverez dans cette brochure des informations utiles sur la réparation de la corniche et les petits gestes nécessaires à son entretien.



Structure d'une corniche classique en bois
©Coll. AAM

Un peu d'histoire...

À Bruxelles, l'usage de la corniche ne se généralise qu'au XVIII^e siècle avec l'abandon de la façade à pignon. Durant cette période marquée par le classicisme, la corniche s'inspire étroitement de l'architecture antique. Malgré les variantes infinies apportées au dessin des façades par la vogue des styles historiques au XIX^e siècle, ce modèle classique demeure largement en usage jusqu'au début du XX^e siècle.

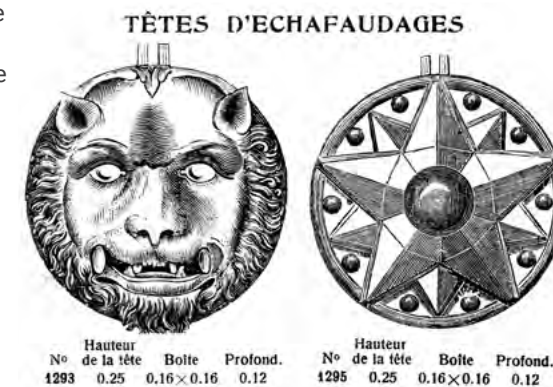
La corniche classique se compose en général de trois niveaux :

- la cimaise : grande moulure de la partie supérieure ;
- le larmier : niveau intermédiaire qui supporte le chéneau ;
- les consoles, modillons, denticules : éléments de décors qui assurent une liaison visuelle entre le larmier et le plan vertical de la façade.

Sous la corniche se développe la frise percée à intervalles réguliers de trous de boulins permettant la fixation d'échafaudages. Ils sont souvent fermés par de petits couvercles décoratifs à motif étoilé, en pointe de diamant ou à tête de lion...



Modèle de couvercle de boulins
Rue du Mont-Blanc 26, 1060 Saint-Gilles



Modèle de couvercle de boulins en fonte
Album des Articles de Bâtiments et de Jardins, Fonderie Nestor Martin ; succursales à Molenbeek-Saint-Jean (1911)
©Coll. AAM

Autour de 1900, certains architectes Art nouveau réinterprètent complètement le dessin de la corniche : elle forme une large saillie au-dessus de la façade, adopte un dessin ondoyant et repose parfois sur des consoles en fer forgé... Elle abrite souvent des sgraffites (technique de fresque décorative) ou des décors en céramique qui animent le haut de la façade. Dans l'entre-deux-guerres, la corniche reste un élément de composition important des façades Art Déco.



Rue Saint-Quentin 30 et 32, 1000 Bruxelles
(Gustave Strauven, 1899)
©Coll. AAM



Pour plus d'informations, lisez notre brochure « **Sgraffite – Technique et préservation** ».

Entretien

La corniche se compose d'un ouvrage de menuiserie habituellement en pin. Elle est supportée par les « blochets », pièces réalisées de préférence en chêne et ancrées à intervalles réguliers dans le haut du mur de façade. L'étanchéité du chéneau est en général assurée par un revêtement de zinc.

Assurer l'étanchéité du chéneau

Une étanchéité déficiente entraîne rapidement des dégâts importants : humidification du mur de façade, dégradation des enduits... Si la situation persiste, les pièces de bois en contact avec le mur risquent de pourrir : base de la charpente du toit, plancher des combles...

Une fois par an, à la fin de l'automne, le chéneau sera débarrassé de tous les débris (gravats, mousses, feuilles...) qui pourraient obstruer les descentes d'eau pluviale. L'étanchéité et la pente du chéneau seront vérifiées : apparition de taches d'humidité sous la corniche, présence de flaques dans le chéneau...

S'aventurer sur une toiture ou sur une corniche nécessite un équipement de sécurité approprié. Des entreprises spécialisées proposent des contrats d'entretien.

S'il ne peut être réparé localement (fuites multiples, déformations empêchant un bon écoulement...), le revêtement sera remplacé.

La première opération consistera à enlever les anciennes couches d'étanchéité. La pente du chéneau sera ensuite corrigée avant la pose d'un nouveau revêtement de zinc. L'emploi de couches d'étanchéité asphaltiques n'est pas conseillé pour les corniches car elles sont peu adaptées au recouvrement de petites surfaces aux formes complexes.



Rue de la Source 85, 1060 Saint-Gilles

Préserver la menuiserie

L'usage des « échelles de corniche » qui permettaient de rafraîchir périodiquement à peu de frais la peinture de la menuiserie n'est plus de mise aujourd'hui pour des raisons de sécurité. La remise en peinture de la corniche nécessitera donc l'installation d'un échafaudage complet et sera effectuée en parallèle avec d'autres travaux d'entretien de la façade. L'entretien des menuiseries étant moins fréquent, la qualité du travail de préparation et de mise en œuvre de la peinture sera d'autant plus importante. La peinture elle-même devra présenter une perméabilité suffisante à la vapeur d'eau afin de permettre une bonne évacuation de l'humidité éventuellement contenue dans le bois. Le choix du blanc ou d'une teinte claire permet de valoriser le jeu subtil de l'ombre et de la lumière sur les ornements et la mouluration de la corniche classique. L'Art nouveau et l'Art Déco ont fait appel à des couleurs plus variées. Une étude des anciennes couches de peinture (stratigraphie) peut permettre d'orienter le choix de la teinte.



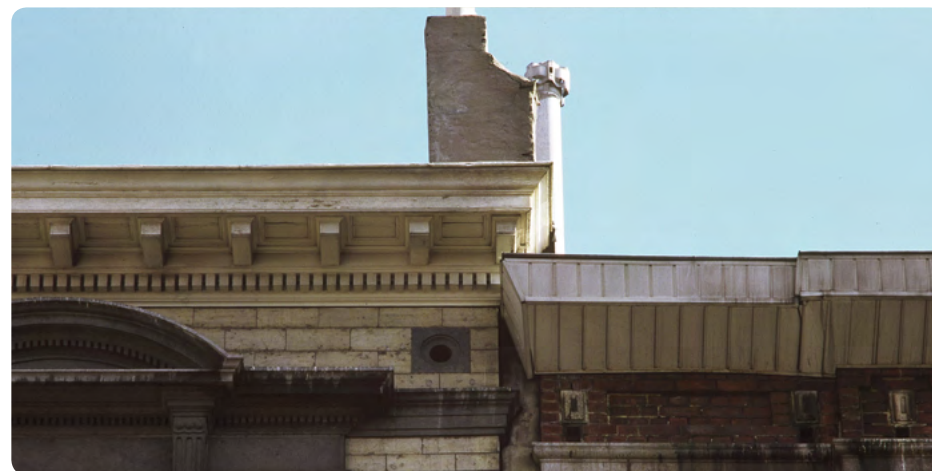
Préparation du support avant mise en peinture

Réparation, remplacement ?

Le remplacement de la corniche s'impose rarement. Le renouvellement de certaines pièces se révèle souvent suffisant. Les moulures qui composent les corniches traditionnelles sont encore disponibles chez quelques fournisseurs de bois spécialisés. À partir de ces éléments, un bon menuisier pourra mener à bien la réfection de votre corniche dans le respect du caractère de la façade.



À éviter ! L'habitude de recouvrir une corniche de petites lattes de PVC, au lieu de la repeindre, appauvrit l'aspect de la façade et constitue aussi une erreur technique. Un défaut d'étanchéité ne sera décelé qu'avec retard, tandis qu'une mauvaise ventilation favorisera le pourrissement du bois.



Corniche habillée de lattes en PVC
©Coll. AAM



Rue Josaphat 275, 1030 Schaerbeek



Pour trouver un **artisan** ou une entreprise spécialisée dans les travaux de réparation, conservation ou restauration d'éléments de votre logement, consultez www.metiersdupatrimoine.brussels.

Ce site présente plus de 150 professionnels actifs en Région bruxelloise.

Des références et photos de chantiers vous aident à choisir le spécialiste pour votre projet.

Règles d'urbanisme

Principe général

Tous les travaux qui modifient l'aspect architectural d'un bien nécessitent l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Bâtiment non protégé

L'interlocuteur est le service de l'urbanisme de la commune. Celui-ci vous informera sur les permis d'urbanisme qui doivent être demandés lorsque l'aspect architectural est modifié (changement de couleur, de matériaux, d'épaisseur, etc.).

Bâtiment protégé

L'interlocuteur est la Direction du patrimoine culturel du Service public régional de Bruxelles. Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, le remplacement, même à l'identique, doit toujours faire l'objet d'une demande de permis. C'est aussi le cas des restaurations, mais, en principe, pas de l'entretien. La frontière entre restauration et entretien n'étant pas toujours facile à tracer, il est préférable de consulter la Direction du patrimoine culturel avant d'effectuer toute intervention. Celle-ci déterminera si les travaux envisagés sont ou non soumis à permis et informera sur les démarches éventuelles à entreprendre.



Homegrade publie régulièrement des nouvelles **brochures thématiques** autour des éléments patrimoniaux bruxellois les plus courants (*façades, vitraux, sgraffites, balcons, revêtements de sol, corniches, fenêtres, portes, ascenseurs anciens...*) et du logement : **rénovation** (*isolation, acoustique, sécurité & équipements, châssis, ventilation, chauffage, citerne, énergies renouvelables, économie circulaire...*), **copropriété, mitoyenneté, acquisition, location...**

Retrouvez toutes les brochures sur www.homegrade.brussels ou à la permanence. N'hésitez pas à contacter nos conseillers !



Rue Royale Sainte-Marie 201, 1030 Schaerbeek



La Région de Bruxelles-Capitale propose des primes et incitants pour encourager la rénovation du bâti. De nombreux éléments patrimoniaux, même s'ils ne sont pas classés, font l'objet d'une aide financière spécifique (*sgraffites, carreaux de céramiques, mosaïques, vitraux, balustrades, ferronneries, éléments de décor des jardinets à front de rue ou singularisant une porte, un châssis ou une corniche*).

Ces aides financières varient régulièrement. Consultez notre « **Synthèse des primes** » sur www.homegrade.brussels ou contactez nos permanences pour des informations à jour !



La rénovation de logements, même modestes, constitue souvent un gisement de matériaux de construction et de ressources : planchers, portes, radiateurs, carrelages, poutres, briques...

La **valorisation**, la **réutilisation** ou le **recyclage** permettent de donner une nouvelle vie aux matériaux et aux éléments, d'éviter le gaspillage et d'économiser la production de nouvelles matières premières. C'est le principe de l'**économie circulaire** !

Consultez notre brochure « **Rénover : réparer, réutiliser et recycler** » pour plus d'informations et/ou renseignez-vous auprès de nos conseillers !



Liens utiles

Plus d'informations sur le logement, l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, les primes et les aides financières à Bruxelles :

www.environnement.brussels

www.logement.brussels

www.patrimoine.brussels

www.urbanisme.brussels



Lectures utiles

Bois et métal dans les façades à Bruxelles, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin et Archives d'architecture moderne (coll. « L'art dans la rue »), 1997.

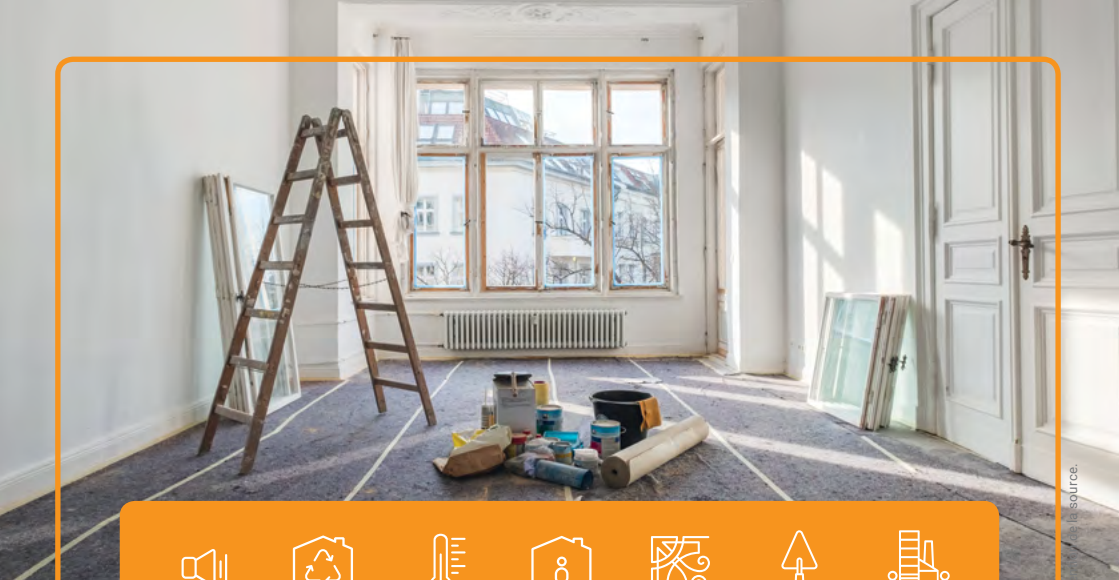
Carnet d'entretien. Bois, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin et Région de Bruxelles-Capitale (coll. « L'art dans la rue »), 1997.

Rédaction : Jérôme Bertrand, Homegrade

Éditeur : Homegrade

Date et lieu d'édition : Bruxelles, 2019

Crédit photographique : Jérôme Bertrand, Homegrade, e.a.



ACOUSTIQUE



BÂTIMENT
DURABLE



ÉNERGIE



LOGEMENT



PATRIMOINE



RÉNOVATION



URBANISME




Guichet d'information gratuit :

 **place Quetelet 7**
1210 Bruxelles

du mardi au vendredi de 10h à 17h,
le samedi (hors congés scolaires)
de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

 **1810** du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vos questions par courriel :

 **info@homegrade.brussels**



Publications

www.homegrade.brussels



Facebook

[@homegrade.brussels](https://www.facebook.com/homegrade.brussels)



Métiers du patrimoine architectural

www.metiersdupatrimoine.brussels

www.homegrade.brussels

